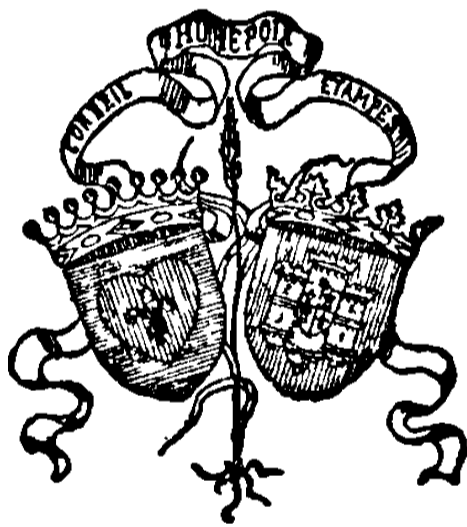


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVIII

Per. 8^o

12437

.

LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE D'ÉTAMPES ⁽¹⁾

(SUITE)

LES SEIGNEURS DU BOURGNEUF

Nous avons vu précédemment que Bénigne le Ragois, seigneur de Guignonville, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, avait acquis, en 1580, le fief de la Mairie de Saint-Pierre et la seigneurie du Bourgneuf. Un acte de Notre-Dame, du mois d'août 1584, nous apprend qu'il était décédé à cette époque.

De son union avec Marie Faulerer, il paraît avoir eu au moins trois fils : Bénigne qui lui succéda ; Claude, seigneur de Bretonvilliers, et François ; et trois filles : Philippe, femme de François Prat ; Jeanne, femme de Jacques Baret, et Marie, citée comme marraine à Notre-Dame en août 1584.

Nous allons retrouver ces personnages en suivant maintenant les registres paroissiaux dans l'ordre chronologique.

1587. — Marie Faulerer, veuve de noble homme Bénigne Le Ragois, est marraine le 20 octobre à St-Basile. Elle se remaria en 1589 ou 1590, avec Pierre Amadon, commissaire des guerres, qui était venu à Etampes avec l'armée royale, au moment des troubles. Elle est encore mentionnée jusqu'en 1619.

(1) Pour la 1^{re} partie, voir Bulletin de 1907, pages 31 et 77.

1594. — 26 avril, marraine à St-Pierre, Philippe le Ragois, fille de défunt h^{ble} ho^e maistre Bénigne Le Ragois ; le parrain était le s^r Pierre Roger, archer des gardes du Roi ; peut-être était-il un descendant des anciens possesseurs du domaine du Bourgneuf ?

En 1599, nous voyons le nom de dame Flavie Saulcier, dame du Bourgneuf ?

Bénigne II Le Ragois, avocat au Parlement, est souvent parrain dans les différentes paroisses de la ville, en 1604, 1605, 1608, 1616, 1617, etc.

1605. — Dimanche 17 septembre, baptême de Philippe, fils de N. H. Jacques Baret, avocat en la Cour de Parlement, et de damoiselle Jehanne Le Ragois. Parrain et marraine, N. H. Benigne Le Ragois, S^r du Bourneuf, et Philippe Le Ragois, f^{me} de N. H. François Prat, trésorier de Mgr de Montpensier.

Deux autres enfants de Jacques Baret, Marie et François, remplissent les mêmes fonctions en 1608 et 1616.

1617. — 28 avril, marraine, damoiselle Catherine Gosnier, femme de N. H. Bénigne Le Ragois, S^r du Bourgneuf.

1619. — 3 novembre, parrain et marraine, N. H. Claude Le Ragois, S^r de Bretonvilliers, conseiller du Roi, receveur général des Finances à Limoges, et dam^{lle} Philippe Le Ragois, femme de N. H. François Prat.

1621. — 21 août, de même Claude le Ragois et Catherine Gosnier. Dans cet acte, le mari de cette dernière est qualifié « conseiller secrétaire du Roy, S^r du Bourgneuf, trésorier provincial de Toul, Metz, Verdun et pays messin ».

En 1623, sont cités Jehan et Claude Le Ragois, fils de Claude.

Le 18 octobre de la même année, baptême de Bénigne, fils de Claude Le Ragois et de Marie Accarie. Parrain, Benigne Le Ragois, et marraine damoiselle Anne de la Bistrade, épouse de N. H. Guillaume de Fleury, trésorier général de France en Bourgogne et Bresse.

1624. — Jeanne le Ragois est indiquée comme femme de Jacques Baret le 27 septembre et même le 2 octobre, tandis que le 7 du même mois, Philippe Baret est dite « fille de défunt Jacques Baret ».

1624. — 2 octobre, baptême de Bénigne, fils de Bénigne Le Ragois, seigneur du Bourgneuf, et de Catherine Gosnier ; parrain, Jacques Petau, conseiller du Roi, lieutenant général civil et crimi-

nel du bailliage; marraine, damoiselle Jehanne Le Ragois, f^{me} de N. H. Jacques Baret, conseiller du Roi, référendaire à la Chancellerie de Paris.

Jacques Petau était le fils de Nicolas Petau, bailli d'Etampes, tué dans les troubles de 1589. Il avait épousé Catherine Alleaume. Par son testament, en date du 1^{er} novembre 1624, il fit un legs considérable au Collège de la ville. On en peut lire les détails dans la *Rapsodie* de maître Pierre Plisson.

1630. — « Bénigne Le Ragois adresse à César de Vendôme, duc d'Etampes, et à son conseil, une requête portant qu'il est propriétaire du Bourgneuf et de la mairie St Pierre, sises dans un des faubourgs d'Etampes, qu'à ce titre, il a droit de censive sur divers héritages tant dudit faubourg que des environs; que le principal manoir de ces seigneuries se trouve enfermé entre deux petites ruelles, fort rapprochées l'une de l'autre; l'une desquelles sépare le manoir d'avec son jardin; elles ne sont pas d'ailleurs d'un grand usage au public. Dans ces conditions, Bénigne Le Ragois demande l'autorisation de s'accomoder de l'une de ces ruelles en la joignant à sa maison à la charge de faire paver celle qui restera pour la rendre plus utile et de donner les dédommagements convenables ».

A la suite de la requête est l'ordonnance de renvoi aux officiers d'Etampes pour informer *de commodo et incommodo*, signée : C. de Vendosme.

« Le Dimanche 1^{er} septembre 1630, à l'issue de la messe paroissiale de St Pierre, faubourg d'Etampes, par maistre Philippe Batteureau, prestre curé d'icelle église, sur la publicquation cejourd'hui faite au prosne de ladicte messe par ledict s^r Curé, que les habitants d'icelle paroisse eussent à eux assembler en nom collectif pour aviser sur les offres faites par noble h^{oe} Bénigne Le Ragois, conseiller du Roy, recepveur des finances *en* Limoges, seigneur du Bourgneuf, pour la cloture de la ruelle tenant et qui traverse en sa maison seigneuriale du Bourgneuf et le clos et jardin d'icelle, et transférance d'icelle ruelle en aultre lieu, se réunissent devant la porte de ladicte église et par devant notaire, le susd. curé, Jacques Vallée, F^{ois} Paris, Can Mercier, Claude Faye le jeune, procureurs et marguilliers d'icelle église; Antoine Rué, André Godefroy, Estienne Colleau, Martin Moulin, Pierre Marseille, Julien Simonneau, Louis Hunger, Philippe Rousseau, Robert Le Franc, Pierre Jouasneau le jeune, Simon Papillon le jeune, Cantien Gorrion, Anthoine Beau-

vois, Jullien Chappes, Jehan Toullier, Pierre Boucher, Jehan Demollière, Jehan Simonneau, Pierre Pinguenet, Ferry Battereau, Jehan Faye, Eloy Dolton, Aubin ¹ et Jacques Colleau et Pierre Mathieu, tous lesquels habitans sont d'avis qu'au lieu de la dicte ruelle que led. s^r du Bourgneuf pourra faire enclore, il face paver, à ses frais, la rue Torse qui est devant la porte dudit lieu du Bourgneuf, et aussy qu'il face paver depuis le coing de lad. maison seigneuriale du Bourgneuf, la rue qui va jusqu'au coing de la maison de Pierre Jubin; et outre moyennant 25 livres tournois de rente annuelle à l'œuvre et fabricque de lad. église de St Pierre, icelle rente non racheptable, pour estre icelle rente employée *au payement d'un maistre d'escolle* pour instruire la jeunesse du faubourg et autres affaires nécessaires de ladite p^{se} et outre ce fournir d'un logement pour icelluy maistre d'escolle » ².

Ce qui fut accepté. Bénigne Le Ragois donna une maison sise au faubourg St-Pierre contenant deux espaces, cour et petit jardin derrière, à la charge par les marguilliers de la faire habiter par un maître d'école pour l'entretien duquel il lègue une rente annuelle de 25 livres ³.

Catherine Gosnier, première femme de Benigne Le Ragois, dut mourir à peu près vers cette époque. Avant son décès, ils avaient acheté tous deux la ferme de Boissy-le-Sec dite « le Chastignier » moyennant la somme de 6.000 livres tournois que leur devaient les propriétaires Nicolas Gohory, conseiller du Roi et trésorier provincial à Metz, Toul et Verdun, et consorts.

1631. — Dame Catherine Gobelin, épouse de Bénigne Le Ragois ⁴, est marraine à S. Basile, le 19 août, assistée de messire Pierre Mortier, chevalier, baron de La Barre, seigneur de Champigny.

Bénigne et Philippe, fils et fille du Seigneur du Bourgneuf, sont plusieurs fois parrain et marraine en 1633.

1643 — Mardy dernier septembre, baptême de Claude, fils de Benigne Le Ragois, S^r du Bourgneuf, dont la marraine est damoiselle Anne Henriette de Bry, fille du lieutenant gal.

Claude Le Ragois, plus tard l'abbé Le Ragois, mourut à Paris, en

1. Aubin Colleau était redevable envers l'Hôtel-Dieu d'Etampes d'une rente de 8 sous 9 deniers, sur un demi-quartier de terre au champier de Courte Cotte, terroir de St Pierre.

2. E. 3793. (Archives de Seine-et-Oise).

3. G. 657. (Arch. de S.-et-O.)

4. En 2^e mariage.

1685 ; grâce à l'influence du frère de sa mère, l'abbé Gobelin, directeur de Madame de Maintenon, il avait été nommé précepteur du duc du Maine. Il a laissé une « Instruction sur l'Histoire de France et sur l'Histoire romaine » (Paris 1684, in-12).

1644. — 21 octobre, baptême de Bénigne, fils de noble h^oe Jacques Dujardin, conseiller du Roy en la cour des Aydes de Paris et de Marie Le Ragois. Parrain, noble h^oe Bénigne Le Ragois, conseiller du Roy et payeur des rentes pour le grenier à sel en la ville de Paris ; marraine, dame Magdeleine Le Ragois f^{me} de N. H. Charles Hébert, conseiller en la Cour du Parlement de Paris.

Le 23 février 1645, Pierre de Veillard, écuyer, S^r de La Chesne et des Murs neufs du Chesnay, et Jacques Godin, conseiller et avocat du Roi en l'élection d'Étampes, ce dernier agissant au nom de Bénigne Le Ragois et se portant fort pour lui, font les échanges suivants : Pierre de Veillard cède contre les trois quarts d'une métairie à Chesnay, la censive des Harengois à prendre annuellement sur plusieurs héritages sis au faubourg S. Pierre, ou faubourgs avoisinants, se montant à 2 sous 6 deniers parisis de cens annuel et perpétuel. Il donne, en outre, 300 livres tournois pour lesquels il constitue une rente de 111 livres 2 sous 2 deniers parisis (? ¹

En 1493, Michelle, veuve d'Étienne Picart, avoue tenir en censive de noble homme Jehan Lampens (?) S^r du Fresne, à cause de la censive des Harengois, un jardin sis au pont Quesneaux ².

En 1625, Pierre de Veillard, écuyer, S^r de la Chesne, des Murs-neufs et de la censive des Harengois, tant pour lui que pour son frère et sa sœur, héritiers bénéficiaires de feu Michel de Veillard, leur père, avoue tenir en plein fief, foi et hommage, d'Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, comte de Limours, abbé de St Benoît le Fleury-sur-Loire et S^r chatelain du Plessis-Authon, membre de ladite abbaye, la somme de huit livres deux sous parisis de cens, appelé la censive des Harengois qui, anciennement, valait 8 livres 19 sous 6 deniers ³.

1646. — Les lundi, mardi et mercredi 5, 6 et 7 mars, sont célébrés en l'église de S. Pierre des services funèbres pour Bénigne Le Ragois, mort depuis peu (à Paris probablement). Son fils, portant

1. E 3857. (Archives de Seine-et-Oise).

2. E 3855. (Arch. de S.-et-O.).

3. E 3856. id.

le même prénom, lui succède. Il est parrain le mardi 10 avril, assisté de Jehanne David, fille de feu Guy David, autrefois lieutenant assesseur au bailliage et maréchaussée.

« Le 24 mars 1655, Catherine Gobelin, veuve de Bénigne Le Ragois, écuyer, S. du Bourgneuf, tant en son nom que comme tutrice de Jean Le Ragois, leur fils mineur ; Bénigne Le Ragois, écuyer, S^r du Bourgneuf ; Madeleine Le Ragois, femme de Charles Hervé, conseiller au Parlement ; Bénigne et Madeleine, frère et sœur, enfants de Bénigne Le Ragois et de Catherine Gosnier, sa première femme, vendent à noble hœ Nicolas de Cœurs, conseiller du Roi, et à Antoinette Martin, sa femme, tout ce qui leur appartient de la maison, terre et seigneurie du Bourgneuf, le *moulin* de ce lieu à *présent en ruines*¹, et la *mairie Saint Pér*, avec tels cens, droits et devoirs seigneuriaux qui leur peuvent être dus à cause desdits fiefs leur appartenant, et les dépendances, le tout, sis faubourg Saint-Pierre-lez-Etampes, est tenu en fief, foi et hommage de M. l'Abbé de l'abbaye de S. Benoist sur Loire, diocèse d'Orléans. La vente est faite moyennant 51.662 livres 3 sols 2 deniers tournois.

« Claude Villette, receveur et payeur des rentes de la ville de Paris assignées sur les gabelles, reconnaît avoir reçu de M. de Cœurs 400 livres en faveur et pour le pot de vin de cette vente. — Marie Le Ragois et le s^r Dujardin, son mari, donnent quittance pour leur part dans le prix².

Parmi les censitaires du Bourgneuf on comptait alors, entre autres : l'abbé et les religieux de Morigny ; M. de S^t Bonnet³ ; les religieux de Sainte-Croix d'Orléans ; le Commandeur du Temple près Etampes ; M. de Valnay ; le duc d'Etampes ; M. de S^t Cyr⁴ ; le collège du Cardinal Lemoyne ; M. de la Montagne⁵ ; le prieur de la chapelle S. Macé, en l'église Notre-Dame ; M. de Boissy le Sec⁶ ; M. de Machault-Chambon, etc., etc.⁷.

1. Le moulin fut rétabli plus tard. Il existe encore. De 1701 à 1789, il fut occupé successivement par Pierre F^{ois} Riou ; Louis Haudry et Françoise Couteau, sa femme ; Pierre Haudry et Madeleine Boucher sa femme ; Pierre Haudry fils et Jeanne Madeleine Dumortous, sa femme ; Claude Béchu et Marie Cantienne Gérosme, sa femme.

2. E. 3770-3772. (Arch. de S.-et-O.).

3. Jean CAMUS, sgr. de S^t Bonnet et de Gaudreville, bailli et gouverneur d'Etampes.

4. Guy DE SÈVE DE ROCHECHOUART, plus tard évêque d'Arras.

5. F^{ois} Pépin.

6. Ch. de Paviot.

7. E. 3773. (Arch. de S.-et-O.).

Parmi les champniers et lieux dits, sont cités : Coquesalle, les Maisons-Godeluche, les 3 Mailles, Le Couvent, Sainvillier ; Cochereau, près la fontaine S. Pierre, grande rue du faubourg, Bretagne, le fief du Coudray, les Bastes, les grandes Blanches, Bargault, proche la Croix le long du pavé.

Dès la même année, le nouveau seigneur du Bourgneuf est mentionné dans les actes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes comme étant redevable envers cet établissement d'une rente foncière de 40 sols tournois payable le jour de la Toussaint, sur une maison, cour et jardin au faubourg S. Pierre, donnant rue de Lalun et rue du Filloir, qui provenait d'un don fait en 1583 par Charles Thomas Guettard et Marie Guettard, femme de Philippe Cormereau.

L'Hôtel Dieu possédait encore à cette époque, au même bourg S. Pierre, 4 arpents 1/2 et un demi quartier de terre qu'il avait loués à François Pérou, moyennant 6 setiers de méteil ¹.

Nicolas de Cœurs avait un frère nommé Barthélemy, simple marchand, qui est parfois cité dans les actes de S. Pierre.

« Aujourd'huy, 12 octobre 1655, furent fiancez et espousez M^o Jean Marye, fils de feu Pierre Marye, bourgeois de Chartres, de la p^{mo} S^t André dudit lieu, et Catherine Baudet, fille de feu Michel de cette paroisse, après avoir reçu le certificat de M. le curé de S^t André de Chartres — en présence de messire Claude Martin, prêtre habitué de Saint-Paul de Paris; de M. Nicolas de Cœurs, s^r du Bourgneuf, et de Barthélemy de Cœurs, beau-père de fait de la dite Baudet (?)

Quelques années plus tard, le 4 février 1664, a lieu le mariage entre Claude Poussard ², fils d'honnête personne Claude Poussard, notaire au lieu d'Auneau, et d'Anne Laigneau, et Charlotte de Cœurs, fille d'honorable homme Barthélemy de Cœurs et de Catherine Naudet, de la paroisse de *Tianville en Bausse* ³, par permission et certificat de messire Macé Marc, curé d'Auneau, et de messire Gastela, curé desservant, par ordre de Mgr de Chartres, la p^{mo} de Tianville.

1. « Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes en 1665 ». (Bulletin de la S^{te} hist. Arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, 1904).

2. Plus tard Greffier au bailliage d'Auneau.

3. Thionville, canton de Méréville. Une rente de 6 livres 5 sous tournois, sur les biens de Michel de Louye, laboureur à Thionville, est transportée à honorable homme Barthélemy de Cœurs m^d bourgeois, dem^t à Etampes, par Roland Babin, écuyer, s^r de Thionville, et sa femme Claude Thiboust. (E. 3794, 1637-1666 des Arch. de S.-et-O.).

Madame de Cœurs est marraine à S. Gilles, le 29 août, et son mari parrain à S. Pierre, le 12 octobre 1655. Leur fils François l'est aussi à S. Gilles, le 12 août 1656.

Les Le Ragois étaient demeurés seigneurs de Guignonville ; il l'étaient encore en 1661 d'après un état de déclarations passées à leur profit à cette époque.

Nicolas de Cœurs est parrain, le 8 août 1658, à S. Gilles, d'un enfant de Marin Savouré.

Pierre Boullemier, chantre et chanoine de la collégiale de S^{te} Croix, cède, en 1662, à Nicolas de Cœurs, S^r du Bourgneuf, une rente foncière de 20 # hypothéquée sur une vigne sise au terroir de Morigny (12 novembre) ¹.

1663. — Denis Leblanc, fils de feu Michel, passe titre nouvel d'une rente de 33 # 17 sous 6 deniers assise en partie sur la maison dite hôtellerie de la Herse, à Etampes, au profit de Nicolas de Cœurs, conseiller du Roi, receveur et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, S^r du Bourgneuf, ayant les droits acquis de feu Jacques Godin ².

1670. — 24 février, inhumé en la chapelle de Notre-Dame, ³ de Cœurs, fils d'honneste personne m^{tre} François de Cœurs, conseiller du Roy en son Châtelet de Paris, et de dame Françoise....., âgée de 20 mois.

1672. — 28 avril, inhumation dans la chapelle de la Vierge, sous la tombe devant la porte de la sacristie, de noble h^{oe} Nicolas de Cœurs, conseiller du Roy, payeur des rentes de la Maison de ville de Paris, secrétaire du Roy, s^r du Bourgneuf, mort le jour de mardy (26) sur les 10 heures du soir, entre mes bras.

1673. — 8 nov., parrain, François de Cœurs, fils de noble h^{oe} François Alexis de Cœurs, conseiller du Roy en son châtelet de Paris, s^r du Bourgneuf, etc.

Toussaint Behade, prêtre, professeur en théologie, ministre et supérieur du couvent de la S^{te} Trinité d'Etampes, passe déclaration à Alexis François de Cœurs, s^r du Bourgneuf, pour des héritages tenus dans la censive du fief des Longs, ou de St-Bonnet (1^{er} juillet 1676) ⁴.

1. E. 3797. (Arch. de S.-et-O.).

2. E. 3805. id.

3. Le prénom est en blanc.

4. E. 3937. (Arch. de S.-et-O.).

1677. — Lundy 16 août, en conséquence de la permission dont la teneur s'ensuit : « Nous, archevesque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, avons permis au s^r curé de la paroisse de St Pierre de la ville d'Etampes, d'ondoyer l'enfant dernier né de Madame du Bourgneuf, à la condition de faire au plus tost les cérémonies du baptesme suivant l'ordre de l'église. Donné à Paris, le 9^e jour du mois d'aoust 1677. Signé : J. (ou T.) de Montpezat, arch. de Sens — et plus bas : par monseigneur, Vincent », — j'ay ondoyé en la *chapelle du Bourgneuf*¹ ledit enfant, fille, en présence du s^r du Bourgneuf, le s^r Sauvaise et la damoiselle de Mézières, pourquoy icy dressé le présent.

1679 — Vendredy, 17 février, j'ay dit la sainte messe et fait sonner le glas pour M^r Maistre François Alexis de Cœurs, seigneur du Bourgneuf, qui en son 40^e an de son âge, après une longue maladie de flux hépatique, est trespasé en son logis, rue Beaurepère, à Paris, mardy dernier, 14^e du courant, et a esté inhumé en l'église Saint-Sauveur, sa paroisse.

Vendredy, 10 mars, inhumation dans la chapelle de la Vierge, en *nre* église, d'Armand Gabriel, fils de M^r Maistre Alexis de Cœurs, seigneur du Bourgneuf, et de Jeanne de Bérard, âgé de huit jours.

Ce mesme jour, a esté inhumée ladite dame du Bourgneuf avec et proche son dit mari, en ladite église S. Sauveur, devant la chaire à prescher, estant décédée trois semaines après son dict mari.

Vendredi, 11 avril, ont esté par moy suppléées les cérémonies du saint Baptesme, selon l'ordre de l'église, à Jeanne Gabrielle, fille de feu noble h^e Mons. Maistre François Alexis de Cœurs, vivant seigneur du Bourgneuf et de feu dame Jeanne Françoise de Bérard, laquelle avait esté cy devant ondoyée par moy, suivant la permission de Mgr l'Archevesque, ainsy qu'il se voit cy dessus le lundy 16 aoust 1677, comme il se voit par l'acte qui en fut pour lors dressé, et aujourd'huy, comme dit est, ont été suppléées les cérémonies servant à ce. Le parrain, noble h^e Gabriel de Bry, s^r d'Arcy, lieutenant général ; la marraine, damoiselle Marie Le Cat, femme de François Dumetz, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de cette ville,

En 1681, est cité François de Cœurs, s^r de Bourgneuf.

1691. — 24 juillet, inhumé dans la chapelle de la Vierge, Mar-

1. Cette chapelle existait depuis 1642. — L. Marquis, *loc. cit.*

guerite de Cœurs, fille âgée de 80 ans. Elle était sœur de feu le Sr du Bourgneuf.

François Alexis de Cœurs avait laissé une succession embarrassée et ses créanciers avaient désigné pour les représenter un fondé de procuration générale qui fut Marin Savouré, ainsi que nous l'avons constaté plus haut. Cependant le domaine demeura dans la famille. Par arrêt du Parlement du 6 mars 1701, Louise Julie de Cœurs « fille majeure, héritière de feu Jeanne Françoise de Bérard, sa mère, et créancière de la succession de feu Fois Alexis de Cœurs, fut déclarée adjudicataire des biens de la dite succession ». Mais, en 1710 (5 février-6 avril), la terre et seigneurie du Bourgneuf fut adjugée, par décret sur elle, au profit d'Alphonse de Germain de Guérin, chevalier, seigneur de Moulineuf et de Tiercelieu, lieutenant des gardes-françaises, moyennant le prix de 33.700 livres, à la requête de Pierre Lhuillier, avocat en Parlement. Les biens saisis comprenaient en outre le moulin du Bourgneuf, la ferme et métairie de Bois Mercier, etc., avec 737 livres 18 sous de rentes diverses ¹.

Le nouveau seigneur du Bourgneuf était fils d'Alphonse de Guérin et d'Anne Vedeau de Grandmont ; il avait épousé, en 1709, Henriette Françoise Le Camus, fille de Pierre Ignace Le Camus, trésorier général des Etats de Courtray et de Marie Angélique Vanacker. Il fut tué, étant colonel et premier lieutenant des grenadiers du régiment des Gardes françaises, le 13 octobre 1713, et inhumé au camp devant Fribourg en Brisgau, suivant un certificat délivré par l'Aumônier, M^{re} Leconte, bachelier de Sorbonne.

Une fille, seule enfant de son mariage, naquit après sa mort et fut baptisée à S. Pierre, sous les prénoms d'Anne Charlotte, le dimanche 5 novembre 1713, en présence de sa grand'mère, Anne Vedeau, et d'une parente, dame Anne Thérèse Vanacker, femme de Jacques Dupuis, seigneur de Lhumery.

Anne Charlotte de Germain de Guérin ne vécut que quelques jours ; elle fut inhumée dans la chapelle de la Vierge, le 24 novembre suivant, laissant en qualité de seule héritière et bénéficiaire, son aïeule qui, le 14 février 1714, par suite de transaction, abandonna à sa belle-fille, Henriette Françoise Le Camus, veuve à l'âge de 18 ans, les terres et seigneuries du Bourgneuf et ses dépendances,

1. E. 3772, 3774, 3811. (Arch. de S.-et-O.).

de Tiercelieu, et une portion dans le Greffe du vicomté de Rouen ¹.

En 1719, il fut dressé un état des rentes foncières, des baux d'héritages et des rentes héritières appartenant à cette dernière comme faisant partie du domaine du Bourgneuf. Le total des rentes s'élevait à 1722 livres 6 sous 9 deniers. Dans la liste des débiteurs, on remarque les noms du Prieur de Morigny, d'Etienne Geoffroy, maître chirurgien, de Jacques Dannery, Léon Charron, procureurs à Étampes. Il y en a en tout 64 ².

En 1721, la veuve de Germain de Guérin épousa M. de Valory, qui devint ainsi seigneur du Bourgneuf, et non par acquisition ainsi qu'il a été dit.

Louis Guy Henri de Valory était né en 1692, l'un des neuf enfants de Charles Guy de Valory, lieutenant général gouverneur du Quesnoy, et de Marie Catherine Vollant. Il s'était distingué aux sièges de Fribourg, où peut-être il avait connu le premier mari de sa femme, et de Landau. Le maréchal de Villars le choisit pour porter à Louis XIV, soixante-treize drapeaux pris sur l'ennemi (1713).

Les Valory portaient d'or à un arbre de sinople au chef de gueules.

Des difficultés s'étaient élevées après la mort d'Alphonse de Germain de Guérin au sujet des droits de mutations ou des produits féodaux des fiefs du Bourgneuf, de la Mairie et des Harengeois, relevant de la seigneurie d'Authon et du Plessis S. Benoît, que réclamait Jérôme du Faur de Pibrac, abbé de S. Benoît-sur-Loire.

M. de Valory combattit ces prétentions et parvint à obtenir un compromis par lequel il devait verser, pour terminer l'affaire, la somme de 2600 livres.

Le 3 mars 1730 seulement, l'abbé de Pibrac et Jean François Lambert, son receveur, signent quittance de pareille somme à eux remise, au nom du seigneur et de la dame du Bourgneuf, par leur frère et beau-frère ³, Paul Frédéric Charles de Valory.

Ce dernier, qui était né en 1682, est mort en 1770, étant grand prévôt du chapitre de Lille, vicaire général de Sens, abbé de S. Pierre de Sauve.

1736. — 11 juin, est parrain ⁴ messire Joseph Guy César de

1. E. 3775. Arch. de S.-et-O.).

2. E. 3820. id.

3. E. 3821. id.

4. A moins d'indication contraire, les actes cités sont tirés des registres paroissiaux de S^t Pierre d'Etampes.

Valory, marquis et page du Roi, fils de messire Guy Henri Louis de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de Rue, écuyer de la Reine, seigneur du Bourgneuf, de cette paroisse, et de dame Henriette Françoise Le Camus ; la marraine étant damoiselle Angélique Catherine Elisabeth de Poilloue de Bonnevaux¹, fille de Jacques Auguste de Poilloue, sgr de Bonnevaux, de la p^{ss}e de S^t Basile.

Damoiselle Henriette Charlotte Edmée, damoiselle de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur de Valory, assiste à un mariage le 12 juin 1737. Elle est marraine le 9 juillet suivant et dite fille de noble homme messire Guy Louis *Servide* Valory, chevalier, S^r de Tiercelieu, le Bourgneuf et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, gouverneur de Rue, colonel d'infanterie.

Le 15 février 1744 elle épouse son cousin dans l'église de S. Pierre :
« Mariage entre messire François Marthe Hubert de Valory, capitaine de cavalerie au régiment royal, fils mineur de haut et puissant seigneur messire Charles Louis François de Valory, chevalier S^r de Lecé, la Barre, Lugré, la Galopinière, Cussé et autres lieux et de haute et puissante dame Marie Jeanne Catherine de Cumont, de la p^{ss}e de Varennes-sous-Mont-Sorreau, au diocèse d'Angers, et damoiselle Henriette Charlotte Edmée de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry de Valory, chevalier, seigr du Bourgneuf, Tiercelieu et autres lieux, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Ruë, commandeur de l'ordre royal et militaire de S. Louis, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. très chrétienne à la cour de Prusse², et haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, de cette p^{ss}e, fait par Paul Frédéric Charles, abbé de Valory, prestre docteur en théologie, prévost de l'église collégiale de S. Pierre de Lille en Flandre, abbé de Sauve, en présence de messire Henry Le Clerc de Fleurigny, chevalier, S^r d'Erinville ; messire Louis Marie de Ferron, lieutenant aux Gardes Françaises, chevalier de l'ordre

1. Décédée en 1737, à l'âge de 13 ans ; inhumée dans l'église de S. Basile le 25 décembre. Sa mère était dame Marie Thérèse Catherine Foudrier de Boirvaux.

2. Le cardinal Fleury, qui avait, en maintes occasions, éprouvé le tact et la prudence de Valori, lui confia une fonction fort délicate en Prusse, et Valori s'en acquitta avec tant de dignité et d'aménité qu'il s'acquit pour toujours la sympathie de Frédéric le Grand (Dict. Larousse).

militaire de S. Louis ; damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory, sœur de la mariée ; messire Jules Hippolyte de Valory ¹, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ci-devant capitaine de grenadiers, régiment de la marine, oncle de la mariée ; dame Marie Simonne Louise Volant de Valory, sa tante ; messire Charles Joseph de Valory, ingénieur du Roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, son cousin. — Autres signatures apposées à cet acte : Chevreau, Haudry de Vaudouleurs, Chevreau de Vaudouleurs.

Le 2 juin, l'abbé de Valory assiste à un mariage, il signe l'acte, où l'on voit encore les signatures suivantes : « Le Camus, marquise de Valory — Valory de Lecé — Jeanne de Valory, — Jeanne de Cugnac ».

1749. — Janvier 27, baptême dans *la chapelle* du château du Bourgneuf, par permission de Mgr l'archevêque, de Adélaïde Camille, fille de messire François Marthe Hubert de Vallory de Lecé et de dame Henriette Charlotte Edmée de Vallory ; parrain et marraine : Jules Hippolyte de Vallory, ancien capitaine de grenadiers au régiment de la marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis ; marraine, damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Vallory, fille de messire Louis Henry de Vallory, lieutenant général des armées du roi et son ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse.

19 juin 1750. — Baptême de Charles Jean Marie ², fils de messire François Marthe Hubert de Valory, ch^ler, Sr de Lecé, La Barre, Lugré et autres lieux et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory : parrain, messire Jean de Valory, prêtre chanoine et doyen du chapitre de S. Pierre de Lisle en Flandre, représenté par Monsieur Louis Le Camus ; la marraine damoiselle Marie Florence de Valory.

9 août. — Adélaïde Camille de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, âgée de 19 mois, morte en nourrice, est inhumée dans l'église de S. Pierre.

1751, 3 avril ³. — François Joseph Tiffonnet, curé de la p^{ss}e

1. Dit le chevalier de Valory, frère de Guy Louis Henry, né en 1696, célèbre pour ses aventures amoureuses. Mme d'Épinay a écrit son portrait : Jean Jacques Rousseau dit de lui « qu'il ne passait pas pour bon ». Collé le donne comme un bon juge en fait de théâtre. On ignore l'époque de sa mort, mais il est probable qu'il vivait encore en 1789.

2. Qui succéda à son grand-père, par survivance, dans la charge de grand bailli d'épée du bailliage d'Étampes, en 1774.

3. E 3836, 1601-1786. (Arch. de S.-et-O.).

S. Pierre d'Etampes, au nom et comme chapelain de la chapelle S. Macé, fondée en l'église de Notre-Dame, en la présence et du consentement de Jacques Petit de Mezières, prêtre, chef chantre et chanoine, Jean François Aubry, Denis Parizot, Charles Gerbault, Marc Antoine Hamouy et Fiacre Sergent, tous prêtres chanoines capitulaires, baille à titre de bail emphythéotique pour 99 ans à François Marthe Hubert de Valory, ch^ler S^r de Lecé, la Barre, Lugré et autres lieux, capitaine de cavalerie au rég^t royal, demeurant au château du Bourgneuf, p^{mo} S. Pierre, tous les droits de censive et directs qui appartenaient à la chapellenie S^t Macé, sur partie des terres labourables et prés situés au terroir et dans la prairie de S. Pierre au champier dit la longue raye, près Vauroux, et entre les deux rivières de Juine et de Juineteau ; lesd. droits montant à 4 livres 10 sous 6 deniers, ou environ de menu cens, payable chaque année au jour S. Rémy. Le bail est fait moyennant la somme de 12 livres de loyer et redevance emphythéose.

1751. — 2 novembre, Guy René, fils de messire François Marthe Hubert de Valory de Lecé et de dame Charlotte Henriette Edme de Valory, est baptisé et a pour parrain haut et puissant seigneur messire René Louis de Voyer d'Argenson, ministre d'Etat et pour marraine, damoiselle Jeanne Louise Caroline de Valory, tante de l'enfant (sœur de sa mère).

Les d'Argenson étaient alliés aux Valory ; une dame Antoinette Catherine de Voyer d'Argenson de Paulmier est citée dans les pièces des archives de Seine-et-Oise E. 3943 — 1534-1770 comme étant veuve de Louis de Valory, chevalier, S^r chatelain de Détilly.

Le château du Bourgneuf était à cette époque dans sa plus grande splendeur ; il était devenu le rendez-vous des seigneurs de la Cour de Louis XV et de tous les princes et princesses des royaumes du nord. Les plus grands écrivains du temps y furent hébergés¹. Voltaire y fut le héros d'une aventure, paraît-il, dont il n'eut pas à se louer².

20 décembre 1751. — Mariage entre messire Etienne Firmin de Mazin³ chevalier, seigneur de la baronnie de Bouy, fils de défunt haut et puissant seigneur Guillaume de Mazin, gentilhomme de la maison du Roi, comte d'Arquien, et de haute et puissante dame

1. Vieux Souvenirs étampois. — « Les Valory » Eug. LEFEBVRE.

2. L. MARQUIS.

3. L'orthographe de ce nom est *Masens*.

Marguerite Le Bec, avec damoiselle Jeanne Florence de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry, marquis de Valory, lieutenant général des armées du Roi, et haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, de cette p^{ss} ; fait par..... ¹ de Mazin, prêtre doyen de l'église royale et collégiale de la ville de Pontoise, prieur de Senon ². En présence de Pierre Paul de Savary, chler, S^r de Boutervilliers, et de dame Anne Créquy de Sévelinges, son épouse, et de mesdemoiselles de Savary de Boutervilliers, cousin et cousines germaines du côté du marié ; des père et mère de la mariée, de François Marthe Hubert de Valory, etc. capitaine de cavalerie, et de sa femme, de damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory, frère et sœurs ; de messire Henry Ellie de Fleurigny, chler S^r d'Erinville ; de Pierre [de] Poilloue, chler, S^r du Petit S. Mard ; de François Pépin, chler, S^r de la Montagne, capitaine de cavalerie, chevalier de S^t Louis ; de Louis Henri Emmanuel Alphonse Le Camus, cousin germain de la future ; le doyen signe : « *Masens* » Autres signatures : Haudry de Boisablon — Barré-Fleurigny — S^t Périer S^t Mars.

1752. — 7 juin, inhumé dans l'église Guy René Valory, 7 mois, fils de messire François Marthe Hubert de Valory... en présence de Louise Leguay, sa gouvernante et de son père nouricier.

1753. — 2 juillet. Le marquis de Valory acquiert des Chartreux d'Orléans le droit de haute justice, sous le titre de prévôté, sur les maisons et héritages relevant en censive du prieuré de S^t Pierre d'Etampes ³.

11 Août. — Baptême de Charles Guy Louis de Valory ; a été apporté à l'église par messire Paul Frédéric Charles de Valory, abbé commendataire de l'abbaye royale de Sauve, et par damoiselle Marie Louise Antoinette Valory de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, S^r de Lecé, capitaine au rég^t du Roi cavalerie et de dame Charlotte Henriette Esmée Valory.

1755. — 22 novembre, Le marquis de Valory achète des religieuses de Longchamps, le fief de ce nom, autrefois le fief de Foresta, consistant en 476 arpents, 18 maisons et 5 quartiers de pré.

Le couvent le tenait de Guiard ou Girart de Foresta, de Jacqueline, sa femme et de Pierre, son frère, clerc, moyennant 500 livres

1. En blanc, le prénom est JOSEPH.

2. Un autre document dit SÉRENT.

2. E 3833, Voir plus haut.

parisis (1266-1267) composant tout le cens qui leur appartenait sur des maisons, vignes et prés sis à Etampes, ainsi qu'un pressoir et la moitié du manoir où il était et le droit de pressurage ; toutes choses provenant de l'héritage maternel et tenues du Roi de France qui ratifia la vente ¹.

Le chapitre de Notre-Dame d'Etampes prétendit aussitôt que M. de Valory, en qualité de seigneur du fief de Foresta, percevait indûment un droit de censive sur deux arpents de terre usurpée sur celle du chapitre. Des procédures dont nous ignorons le résultat, furent commencées après la publication d'un mémoire dressé par M. Jean François Aubry, chanoine, le 8 mai 1756 ². L'affaire durait encore en 1765, malgré le peu d'importance de la cause.

16 octobre. — Baptême de Marie Jeanne Marthe de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, écuyer, S^r de Lecé, exempt des Gardes du corps du Roi, chevalier de S^t Louis, etc. ; parrain, messire Charles Louis de Valory, abbé de l'abbaye de Sauve, pourvu au nom de messire François Marie de Valory, prêtre, chanoine de S^t Pierre de Lisle en Flandre ; marraine, madame la marquise de Valory, grand'mère.

1758. — 20 juillet, baptême de Louise Sophie, fille de François Michel Hubert de Valory, mestre de camp, etc. ; parrain, très haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry de Valory, gouverneur de la citadelle de Lisle en Flandre ; marraine, h^{te} et puissante dame Sophie Theveno de Sibert, comtesse de Villefort.

Le marquis de Valory (Guy Louis Henry), est ainsi qualifié dans un acte de la même époque (1760-1768) : « seigneur du Bourgneuf, haut justicier et censier du prieuré de S^t Pierre, Tiercelieu et des fiefs de S^t Bonnet dit des Longs, des Haraugeois, Foresta et autres terres ».

25 août. — Jean Charles Marie Valory de Lecé, fils, et Catherine Henriette Valory de Lecé sont parrain et marraine d'un enfant de Nicolas Fenet, valet de chambre du marquis de Valory et de M^{ie} Marg^{te} Malot, femme de chambre de la marquise.

1758. — 22 septembre, inhumation dans l'église du corps de

1. E 3866. (Arch. de S.-et-O.).

2. E 3842-3843. id.

3. E 3766. id.

très haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, âgée de 63 ans, femme de très haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry, marquis de Valory, lieutenant général des armées du Roy, commandeur de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, gouverneur de la citadelle de Lisle en Flandre, chevalier, seigneur du Bourgneuf et de cette paroisse. En présence de messire Paul Frédéric Charles de Valory, abbé de l'abbaye royale de Sauve, son beau-frère, de François Marthe Hubert de Valory, escuyer, S^r de Lecé, exempt des Gardes du corps du Roi, chevalier de S^t Louis, mestre de camp de cavalerie, son gendre etc.

1758. — 17 novembre, inhumation dans l'église de Louise Sophie Valory, fille de François *Michel* Hubert, etc.

1759. — 27 décembre, baptême de Casimir Louis de Valory, fils de François Marthe Hubert etc ; a été parrain, par le ministère du s^r curé de cette église, messire Charles Casimir de Champignolles, maréchal des camps et armées du roi, chevalier, commandeur de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, chef de brigade des Gardes du corps du Roi, actuellement à Versailles ; marraine, Jeanne Louise Charlotte de Valory.

1761. — 22 mai, inhumé dans l'église le corps de très haute et puissante dame Henriette Charlotte *Emée* de Valory, femme de François Marthe Hubert de Valory, etc., âgée de 39 ans ; en présence de M. Philippe Poussin, chantre en dignité du Chapitre de S^{te} Croix, et de M. Gerbault, chanoine de Notre-Dame.

Le mari, François Marthe Hubert de Valory, mourut à Versailles le 11 mars 1765. La tutelle de ses enfants mineurs fut donnée à leur aïeul maternel, Guy Louis Henri, marquis de Valory.

1767. — 9 avril, le marquis de Valory est nommé gouverneur des ville et château d'Etampes, en remplacement d'Adrien Constant Esprit Regnault, marquis de Barres, qui avait donné sa démission en 1764, et du marquis de Feuguerre nommé après cette date et qui, nous ne savons pourquoi, ne put exercer cette charge. Les registres municipaux contiennent, le 12 janvier 1767, une délibération qui ordonne l'enregistrement d'un arrêt du Conseil faisant défense aux maire et échevins de reconnaître le marquis de Feuguerre pour gouverneur d'Etampes.

1769. — Il est rendu foi et hommage pour raison et à cause du droit de haute justice, sous le titre de prévôté, sur les maisons et héritages relevant en censive du prieuré du S^t Pierre d'Etampes

acquis des Chartreux d'Orléans le 2 juillet 1753, par 1^o Guy Louis Henry de Valory, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de S^t Louis, seigneur haut justicier du prieuré de S^t Pierre, le Bourgneuf, Tiercelieu et autres lieux; 2^o feu François Marthe Hubert de Valory, chevalier, seigneur comte de Lecé, la Barre, Lugré, etc., chevalier de S^t Louis, exempt des gardes du corps, en son nom, à cause de Charlotte Henriette Edmée de Valory, sa femme, et Jeanne Louise Caroline de Valory, sœur de la dite Charlotte, et, avec elle héritière présomptive par moitié de feu Henriette Françoise Le Camus, leur mère, femme de Guy Louis Henry, marquis de Valory sus nommé; 3^o Denis Pierre Chaillou, procureur de Charles Jean Marie de Valory, chevalier, seigneur du Bourgneuf et autres lieux ¹, garde de Sa Majesté, compagnie de Beauveau, en quartier à Troyes en Champagne, fils aîné et principal héritier de François Marthe Hubert de Valory et de Charlotte Henriette Edmée de Valory, ses père et mère, tant pour lui que pour Henriette Catherine de Valory, âgée de 24 ans; Charles Guy Louis de Valory, chevalier de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, âgé de 16 ans; Marie Jeanne Marthe de Valory, âgée de 13 ans; et Casimir Louis de Valory, officier de justice de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, âgé de 10 ans; 6^o (sic) le même Charles Jean Marie, marquis de Valory ².

1773. — 17 mai, mariage entre messire Louis Nicolas Dieudonné Cornette de Cely, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment royal *Polongne*, fils de feu Nicolas Philippe Cornette S^t Cyr de Cely, chevalier, conseiller du Roi en son conseil souverain en l'Isle Martinique, et de dame Marie Rose Daubas Dubreuil, de la p^{ss}e S^t Eustache de Paris, et damoiselle Henriette Catherine de Valory, fille majeure de deffunts messire François Marthe Hubert de Valory, chevalier de S^t Louis, S^r de Lecé et autres lieux, exempt des Gardes du corps de S. M. et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory; en présence et du consentement de messire Remy Le Roy de Vaudremont, capitaine d'infanterie, chargé de procuration, cousin germain du côté maternel; m^{re} Jean Baptiste Poilloue de S^t Mars, S^r de Bierville, officier de marine du Roi, cousin germain du côté maternel, à cause de dame Marie Louise Le Roy, son

1. Du vivant de son grand-père.

2. E 3833. Arch. de Seine-et-Oise.

épouse, tous parents de messire de Cély; de messire Guy Henry Louis, marquis de Valory, lieutenant gal des armées du Roi, commandeur grand croix de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, chevalier commandeur des ordres du Mont Carmel et de S^t Lazare, gouverneur de Rue, de la citadelle de Lille en Flandre¹, gouverneur et grand baillif d'épée de la ville d'Etampes, seigneur du Bourgneuf et autres lieux, ayeul maternel; messire Charles Jean Marie, comte de Valory, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de Lorraine; Marie Jeanne Marthe de Valory, damoiselle, frère et sœur; M^{re} Jules Hippolyte de Valory, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, au régiment de la Marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, grand oncle maternel; Jeanne Louise Charlotte de Valory, tante maternelle; messire Guy Marin Terré du Petit-Val, écuyer, conseiller du Roi, receveur général des domaines et bois de Lorraine; S^r Denis Pierre de Chaillou, avocat au parlement; etc.

1774. — 26 août, parrain et marraine, Jules Hippolyte de Valory, chevalier de S^t Louis, et Jeanne Marie Marthe de Valory, fille de feu M. le comte de Valory, exempt des Gardes du Corps de S. M.

— 21 septembre, baptême de Louis Michel Amédée, fils de Louis Nicolas Dieudonné Cornette de Cély, chevalier, capitaine de cavalerie au rég^t royal Polongne, et de dame Catherine Henriette de Valory de Lecé; parrain, messire Guy Louis Henri, marquis de Valory, etc.; marraine, dame Maria Rose Daubas du Breuil de Cély, tous deux représentés par messire Charles Jean Marie, comte de Valory de Lecé, chevalier capitaine de cavalerie au rég^t royal Lorraine, gouverneur de la ville d'Etampes, et par damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory.

— 20 octobre, inhumé dans la chapelle de S^t Nicolas de cette paroisse, le corps de feu messire Guy Henry Louis, marquis de Valory, décédé d'hier, âgé de 82 ans²....., en présence de messire Charles Jean Marie, comte de Valory etc., petit-fils; Charles Guy Louis de Valory, officier dans les dragons, chevalier de l'ordre de Malte, aussi petit-fils; de messieurs les curés, du clergé, du corps

1. Dans le contrat de mariage, on ajoute: « ci-devant ministre plénipotentiaire à la Cour de Prusse et à celle de S. M. Britannique.

2. On prétend que Frédéric le Grand. en apprenant la mort de Valory, prononça ces paroles élogieuses: « Les hommes de cette trempe ont été rares dans ce siècle! »

(Dict. Larousse).

de la noblesse de cette ville. Il n'y a d'autres signatures que celles des curés de S. Martin (LeGrand), de S. Gilles (Doches), de Notre-Dame (Boivin), de S. Pierre (Barbier) et d'Ormoy (Durandet).

L'an 1775, le 21 du mois de juillet, messire Louis Nicolas Dieu-donné de Cornette de Cély, chevalier, capitaine de cavalerie au rég^t royal *Polongne*, âgé de 30 ans, fils déf. messire Nicolas Philippe de Cornette de S^t Cyr de Cély, chevalier, conseiller au Conseil souverain de la Martinique, et de dame Marie Rose Daubas du Breuil, et damoiselle Catherine Henriette de Valory, 29 ans, fille de deffunts messire François Marthe Hubert de Valory, chevalier de S^t Louis, S^r de Lecé et autres lieux, en son vivant exempt des Gardes du Corps de S. M. et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory de cette p^{se} ; l'un et l'autre actuellement et publiquement de cette p^{se} depuis le 27 may 1773, ayant conçu des doutes sur la validité de leur mariage célébré dans cette église le 27 may 1773, à cause de l'omission de la publication des bans en l'église paroissiale de Sainte-Hyacinthe en l'isle de la Martinique, sur laquelle demeurait le seigneur époux et que celui qu'il avait à Paris, n'était pas suffisamment acquis par le changement de diocèse dont l'époque ne peut se fixer en ladite ville de Paris qu'au mois d'avril 1773, désirant calmer les inquiétudes de leur conscience et prévenir les difficultés qui pourraient naître sur les effets de leur mariage, comme sur l'état de leurs enfants nés ou à naître, nous curé soussigné de cette église, ayant reconnu qu'il avait été non valablement contracté par défaut de publication de ban en l'église paroissiale du domicile du futur époux qui n'était domicilié en la ville de Paris, p^{se} S^t Eustache, que depuis un mois, ou environ, nous curé susdit, les avons mariés de leur consentement mutuel, après la publication d'un ban en notre église et en celle de S^t Hyacinthe en la Martinique sans opposition, dispense des deux autres obtenue de Mgr l'Archevêque de Sens, signée Brincourt, vicaire gal, datée et insinuée du 15 du courant, autre dispense obtenue du Préfet apostolique de l'isle Martinique, ainsy qu'il est attesté par le certificat du s^r Moulin desservant ladite p^{se}, en date du 28 février 1775, légalisée le 12 mars 1775 par le s^r Petit, juge royal en l'Isle, et scellée le même jour par le s^r Le Blanc, avec le consentement de la dame mère du seigneur époux, passé à l'effet du présent mariage par devant Mons. Catala, notaire à la Martinique le 19 février 1773, en présence de messire Jacques Gilbert, marquis de Fraigne, de messire Léon Pierre, che-

valier de Vigny ¹, témoins produits par le seigneur époux et de messire Frédéric Henry de Valory, chanoine de Lisle et Sr Antoine Tremeau de Fenneville ², témoins produits par la dame épouse.

Suivent les signatures des 4 témoins et du Curé, — et à l'instant du mariage ledit messire Louis Nicolas Dieudonné de Cornette de Cély et la dite dame Catherine Henriette de Valory nous ont déclaré qu'il est issu de leurs œuvres un garçon, né le 20 7^{bre} 1774, baptisé le lendemain dans cette église sous les noms de Louis Michel Amédée, fils de, etc. — qu'ils reconnaissent pour leur appartenir et entendent le légitimer par le présent acte à l'effet de succéder à leurs noms, droits et biens, et ont signé.

Le 13 avril 1779, est célébré, dans l'église de la Madeleine à Paris, le mariage entre Charles Jean Marie de Valory, capitaine de cavalerie au régiment royal de Lorraine, gouverneur et grand bailli d'épée de la ville, bailliage et duché d'Étampes, capitaine du château de ladite ville, seigneur du Bourgneuf et fiefs y joints, haut justicier et censier du prieuré de St Pierre d'Etampes, seigneur des terres de Lecé, la Barre et Lugré en Anjou, et autres lieux, et Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, fille mineure de feu Joseph François Duplex ³, comte de la Ferrière, commandeur de l'ordre de St Louis, gouverneur des établissements français dans l'Inde, gouverneur des ville et fort de Pondichéry, et de Claude Thérèse de Chastenay-Lancy.

1779. — 17 mai, au mariage de Jean Louis Darsonville, jardinier, fils d'Henri, domestique au Bourgneuf, avec Françoise Bouthé, fille de Claude, ancien cavalier de maréchaussée et de Françoise Marchand, assistent dame Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, marquise de Valory, f^me de Charles Jean Marie de Valory, avec Henriette Catherine de Valory de Lecé et damoiselle Jeanne Marie Marthe de Valory.

1782. — 12 août, damoiselle de Valory de Lecé, chanoinesse comtesse de L'Argentière, témoin du mariage d'une cuisinière du Bourgneuf au service de Mad. de Cély, signe : C^{tesse} Marthe de Valory.

1. Léon Pierre de Vigny, Sr d'Emerville, capitaine d'infanterie, fils de Claude Henry et de Louise Charlotte de Marcadé, épousa en 1790 Mlle de Baraudin, dont il eut, entre autres enfants, Alfred Victor de Vigny, le poète.

2. Receveur du grenier à sel d'Etampes.

3. Mort le 11 nov^{re} 1763.

1783: — Sont cités plusieurs employés du château ; Louise Cat-
tin, femme de chambre de Mad. la marquise de Valory ; — Louis
Darenne, fils de Charles, vigneron à Bagnolet, diocèse et banlieue
de Paris et de def^{te} Louise Henriette Maheu, demeurant au châ-
teau du Bourgneuf en qualité de laquais de madame la marquise
de Valory ; il épousa le 15 janvier, Marie Gaudron, en présence
de messire Charles Guy Louis de Valory, chevalier profès de
l'ordre de Malte ; Jean Baptiste, baron de Boury (ou Bouy) ; aux
signatures « Dupleix, marquise de Valory, le chevalier de Valory,
la comtesse Marthe de Valory, le baron Debouy ».

Les nouveaux époux ont un fils prénommé Charles, baptisé en
novembre suivant, qui a pour parrain messire Charles Jean Marie,
marquis de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de
St Louis, mestre de camp, lieut. colonel du régiment de Bourbon-
infanterie, seigneur du Bourgneuf et autres lieux, représenté par
Jean Gangnebien, dit la Forest, valet de chambre de mondit Sr
marquis de Valory. Et pour marraine dame Adélaïde Louise Jeanne
Joséphine Dupleix, épouse de mondit Sr marquis de Valory, repré-
sentée par Denise Gaudron, tante de l'enfant.

Sont cités en 1788, Albert Lanoit, cocher et François Durand,
valet de chambre de M. de Valory.

1790. — 30 mai, parrain messire Charles Guy Louis, chevalier
de Valory, commandeur de l'ordre de St Jean de Jérusalem ; mar-
raine, noble demoiselle Hélène Marie Henriette Thérèse de Valory,
représentés.

Le 15 juin suivant, est célébré par messire Jean Baptiste Antoine
Amédée Barault, prêtre, chapelain de S^{te} Marie, le baptême de
Charles René Marie, né de la veille, fils de haut et puissant sei-
gneur messire Charles Jean Marie, marquis de Valory, gouverneur
et grand bailli d'épée de la ville d'Étampes, colonel du 1^{er} régiment
provincial d'état-major, chevalier de l'ordre royal et militaire de
St Louis, seigneur du Bourgneuf, de Lecé et autres lieux et de
damoiselle Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Dupleix, marquise
de Valory ; le parrain, messire Charles Joseph René Dupleix de
Mézy, conseiller au Parlement de Paris, y demeurant, rue des
Petites Ecuries du Roy, paroisse St Laurent, lequel nous a fait et
constitué pour son procureur général et spécial à l'effet de le repré-
senter en cette qualité. La marraine haute et puissante demoiselle
Marie Jeanne Marthe de Valory, chanoinesse du chapitre noble

de Largentière, tante paternelle, représentée par demoiselle Antoinette Thérèse Joséphine de Valory, sa nièce, sœur de l'enfant. En présence et du consentement de messire Dominique Antoine Mesnard du Montelet, chapelain de l'église de Paris, desservant ladite paroisse en l'absence du S^r curé, député à l'Assemblée nationale. Parmi les signatures, on remarque celle de la marquise de La Tour du Pin et de René de La Tour du Pin.

10 juillet. — Charles Guy Louis de Valory est témoin du mariage de Jeanne Gabrielle Rose Renard, fille de Guillaume, garde-chasse, avec François Durand. Il est qualifié « chevalier, commandeur de l'ordre de Malte ».

1791. — 12 avril, le marquis de Valory se rend adjudicataire moyennant 86.600 livres de la ferme du prieuré, d'un jardin près de l'Auditoire et d'environ 80 arpents de terre en divers champniers, le tout dépendant des Chartreux d'Orléans¹. La ferme consistait en une maison, colombier, granges, écurie, bergerie, étable et jardin, le tout enclos de murs contigu à l'église et au cimetière.

6 mai. — Inhumation dans ce dernier du corps de Antoinette Thérèse Joséphine de Valory, fille mineure de monsieur Charles Jean Marie de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t Louis et d'Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, âgée d'environ onze ans.

Depuis cette inhumation il n'est plus parlé des seigneurs du Bourgneuf dans les registres. L'un des derniers actes, à Etampes, du marquis Charles Jean Marie fut sans doute l'offre qu'il fit aux administrateurs du directoire du district, par le ministère de Jean Elie Fromentin, 1^{er} huissier audiencier au tribunal, de la somme de 2051 livres 1 sou pour le rachat et l'amortissement de la rente foncière de 100 livres provenant de la vente des droits et censives du prieuré faite, le 2 juillet 1753, à son père, par les Chartreux d'Orléans, que nous avons mentionnée au chapitre du prieuré.

Le 7 novembre 1792, le notaire Louis Marin Venard, mandataire du marquis de Valory, fait, en conformité du décret du 23 août de la même année, devant la municipalité d'Etampes, la déclaration suivante :

« Ledit S^r de Valory s'étant absenté de cette ville dès le mois d'octobre 1791, pour accompagner la dame son épouse aux bains d'Aix-

1. Archives de Seine-et-Oise. L. MARQUIS, *Les rues d'Etampes*, 404.

la-Chapelle, il (le notaire) a régi pendant son absence et jusqu'au quinze de ce mois (?), terme accordé audit Sr Devalory par arrêté du département de Seine-et-Oise du 8 juin 1792, les biens qui appartenaient audit Sr Valory, sis en cette ville seulement, que ledit Valory n'étant pas de retour à présent, il croit lui, Venard, être dans le cas de la loi du 23 août d^{or}. En conséquence, il vient déclarer, pour se conformer à la loi, qu'il a dressé le compte de recette et dépense par lui faites pour led. Sr de Valory dont le résultat est qu'il redoit audit Sr Devalory la somme de 788 livres 11 sols 3 deniers, laquelle somme il offre de verser ès-mains de qui il appartiendra.

Il déclare, en outre, qu'il ne connaît d'autres biens à Etampes audit Sr de Devalory que sa maison du Bourgneuf, clos, jardin et dépendances ;

Une rente de 20 setiers de blé et 10 setiers d'avoine à prendre sur la ferme de Bois-Mercier ;

La ferme du ci-devant prieuré de St Pierre dont les produits ne sont pas encore certains et qui dépendront de la liquidation qui doit être faite entre le propriétaire et le fermier ;

Un lot de terres affermé à Charles Boucher et Germain Chevrier moyennant 326 livres par an ;

Une petite maison, rue du Sablon, louée à Jean Pierre Trinité et sa femme moyennant 75 livres par an ;

Une autre petite maison, sise rue de la Boucherie, *près l'Orme S. Pierre*, louée au né Delavaux, sabotier, moyennant 50 livres par an ;

Une autre maison, même rue, près le Bourgneuf, louée à la V^o Petit, dit Connelle, moyennant .. ¹

Un moulin à eau du faubourg S. Pierre, loué au Sr Besch, meunier, moyennant 4000 livres par an ;

Plusieurs pièces de pré, aunaies, futaies et bois taillis situés au lieu nommé Vauroux que fait valoir led. S. Valory ;

Une petite maison servant autrefois d'*Auditoire de la Prévôté de S. Pierre* ;

Un clos de vigne rue de l'Avaloir, en face du jardin du Bourgneuf ;

Plus 136 livres 9 sols de rentes foncières dues par 12 particuliers dont l'énumération est donnée et enfin quelques cens annuels dont il y a baux à cens.

1. Resté en blanc.

M^{re} Venard déclare encore qu'il a en sa possession les terriers et cueilloirs des anciens fiefs appartenant aud. S^r Valory, plusieurs baux et titres nouveaux des rentes ci-dessus dont il offre faire la représentation et remise à qui il appartiendra sous la réserve d'en retirer décharge au bas de l'état sommaire qui en sera dressé, etc.

Le marquis de Valory avait donc émigré en 1791, tous ses biens furent vendus au profit du domaine de l'an II à l'an VIII et le château fut démoli ; il n'en reste plus de trace aujourd'hui qu'un grand clos qui sert à la culture, où l'on se propose de bâtir des maisons particulières.

LES RECEVEURS DU BOURGNEUF

1586, Pierre Roger.

1600, Pierre Forest, auquel succéda Pierre Pinguenet, époux de Perrine Besnard, cité en 1609, le 7 octobre, à l'occasion du baptême de sa fille Marie qui a pour parrain le S^r du Bourgneuf et pour marraines, damoiselle Marie Saulcier, v^e de Pierre Amadon, commissaire des guerres, et Marie Baret, fille de N. H. Jacques Baret, avocat à la cour du Parlement. — François Baret, fils de ce dernier, est parrain d'une autre fille de Pinguenet, le 17 septembre 1616.

Nous relevons dans les registres paroissiaux les actes de baptême d'autres enfants du receveur.

1610. — 26 avril, Perrine Pinguenet; parrain, honeste hœ Jehan Yvon, receveur de la seigneurie de Mesnil Girault.

1619. — 3 nov^e, Philippe (fille). Parrain, N. H. Claude Le Ragois, seigneur de Bretonvilliers, conseiller du Roi, receveur général des Finances à Limoges; marraine, damoiselle Philippe Le Ragois, femme de N. H. François Prat, conseiller du Roi et trésorier de Mgr de Montpensier.

1624. — 26 mai, Catherine; parrain et marraine, N. H. François de Gorry, S^r de la Tour, commissaire ordinaire des guerres, et Cantienne Thirouin, épouse de François Forest, sergent royal au bailliage.

Après un long espace de temps, nous voyons l'emploi tenu par le S^r Marin Savouré, époux de Marguerite Mary, dit Savouré l'aîné pour le distinguer de son fils qui prit la charge après lui. Il est dit,

en 1666, bourgeois d'Etampes, et en 1668, concierge de la maison du Bourgneuf.

En 1670, il est receveur de la seigneurie de Chalou-la-Reine, siège d'une commanderie de l'ordre de Malte, très ancienne et très connue. Une de ses filles, nommée Antoinette, eut un enfant naturel en 1674, dont le père était l'un des chevaliers de S^t Jean de Jérusalem. A la suite de ce scandale que nous avons rapporté ailleurs ¹, Savouré quitta le pays et revint à Etampes où il échangea la recette de Chalou contre celle du Bourgneuf.

Antoinette mourut à Etampes, veuve de Nicolas Bernier, bourgeois de Paris, âgée de 67 ans, et fut inhumée le 21 septembre 1721, dans l'église de S^t Pierre, en présence de son frère Marin Savouré le jeune, de ses neveux Marin Savouré fils ² et Antoine Hochereau, et de Jean Villemaire.

Les registres rapportent les actes de baptême de plusieurs des enfants de Marin Savouré le jeune, dont la femme était Marie Villemaire. En même temps que receveur du Bourgneuf, il était qualifié « capitaine de la bourgeoisie, de la gendarmerie, ou de la milice de cette ville ».

Ces actes offrent quelque intérêt, en raison de la qualité des personnes qui tinrent ces enfants sur les fonts.

Marie Anne, baptisée le 7 mars 1695, a pour parrain Dominique Artus Chevreau ³ et pour marraine, damoiselle Marie Anne du Tillet.

Louise (28 octobre 1696) : parrain et marraine, Michel Rouse, écuyer, conseiller du Roi, et son procureur au bailliage, prévôté, maréchaussée, hôtel et communauté d'Etampes, et damoiselle Louise Julie de Cœurs, fille de défunt Alexis de Cœurs, conseiller au Châtelet de Paris, seigneur du Bourgneuf.

Marin, dont nous avons parlé plus haut (1^{er} octobre 1698), parrain et marraine, Jean Villemaire et Edmée Marchand, femme de Pierre Laumosnier, receveur de Mesnil Girault.

Louis, baptisé le 13 juin 1702, et François en 1707.

En cette même année 1707, est cité comme receveur du Bourgneuf le S^r Lacroix.

(A suivre)

Ch. FORTEAU.

1. Voir nos « Registres paroissiaux du canton de Méréville », p. 133.

2. Sous-diacre à S. Pierre en 1722, mort curé d'Arrancourt en 1779.

3. De la famille des Chevreau de Boisablon, S^{rs} de Vaudouleurs et du Petit Villiers.